
Demande de subvention - APPEL À PROJETS INITIATIVES ÉTUDIANTES (APIE) Subvention de fonctionnement affectée à un projet spécifique

Nom de l'association :

Votre **dossier complet** (**formulaire de demande de subventions rempli** et **pièces à joindre**) est à renvoyer en ligne via **Toodego**.

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e)

Représentant(e) légal(e) de l'organisme, en qualité de (fonction)

Déclare que l'organisme est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant.

Déclare que l'organisme (s'il s'agit d'une association ou d'une fondation) souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations¹.

Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics.

Déclare le présent dossier de demande de subvention complet.

Fait le _____ à _____

Signature :

¹ Cette obligation est réputée satisfaite par les associations agréées au titre de l'article 25-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ainsi que par les associations et fondations reconnues d'utilité publique.

1. PRESENTATION DE VOTRE ASSOCIATION

- **Objet social** (date de création, objet, domaines d'activité, etc) :

- **Adresse du siège social :**

Rue :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Mail :

Site internet :

- **Adresse de correspondance si différente :**

Rue :

Code postal :

Commune :

- **Numéro SIRET :**

- **Numéro de déclaration en Préfecture :**

- **Assujettissement de votre activité à TVA** OUI NON

- **Représentants de l'association (cadre à renseigner impérativement)**

	Nom et prénom	Adresse mail
Président		
Trésorier		
Secrétaire		

- **Établissement d'enseignement supérieur de rattachement (si concerné) :**

2. LE PROJET

▪ **Intitulé :**

▪ **Thématique**

- Le développement des pratiques et des évènements artistiques, culturels ou sportifs
- L'engagement au service de la société : citoyenneté, solidarité, transition écologique, lutte contre toutes les formes de discrimination
- L'accueil des étudiants et la solidarité internationale
- La professionnalisation, l'insertion économique et l'innovation

▪ **Date(s) de l'action(s) subventionnée(s) :**

▪ **Coût total de l'évènement :**

▪ **Montant demandé à l'APIE :**

▪ **Cet évènement a-t-il déjà eu lieu précédemment ?** **OUI** **NON**

▪ **Si oui :**

▪ **Nombre d'éditions :**

▪ **Éditions déjà financées par l'APIE :**

Années					
Montants					

▪ **Lieu où se déroule le projet sur le territoire de la Métropole de Lyon :**

▪ **Nombre de personnes attendues :**

4. PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT À VOTRE DOSSIER

ATTENTION : seuls les dossiers correctement remplis, et auxquels seront jointes toutes les pièces demandées seront instruits.

LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- ✓ **Formulaire de demande de subvention complété et signé,**
- ✓ **Relevé d'Identité Bancaire (RIB) à jour,**
- ✓ **Avis de situation au répertoire Sirene (fiche INSEE),**
- ✓ **Statuts signés, à jour, de l'association,**
- ✓ **Récépissé de dépôt à la Préfecture,**
- ✓ **Déclaration de la liste des personnes chargées de l'administration d'une association (CERFA n°13971),**
- ✓ **Budget de l'action subventionnée,**
- ✓ **Bilan moral et financier de l'action précédemment subventionnée si concerné.**

5. INFORMATIONS GÉNÉRALES

➤ **Les objectifs de l'APIE :**

- Accompagner le développement d'initiatives associatives étudiantes ou d'actions associatives qui les soutiennent, en tant qu'elles contribuent à la vie de la cité.
- Stimuler l'engagement des étudiants dans les problématiques sociétales et écologiques pour qu'ils acquièrent des valeurs citoyennes d'engagement et de solidarité.
- Valoriser les actions qui favorisent l'expérimentation et l'innovation, pour une bonne intégration sociale et économique.

➤ **Pour qui ?**

- L'appel à projets est ouvert aux associations étudiantes et aux associations qui ont pour projet l'accompagnement des étudiants.
- Les projets sont portés par une association du territoire de la Métropole de Lyon.
- Les projets et/ou leurs retours doivent se dérouler et/ou avoir des retombées sur le territoire de la Métropole de Lyon.

➤ **Conditions d'éligibilité du projet :**

- Le montant total de la subvention accordée sera plafonné à 50% du budget prévisionnel dans la limite d'une subvention de 3 000 € maximum. Le financement du projet doit reposer sur d'autres sources de financement et le budget doit être équilibré.
- Le projet ne doit pas avoir eu lieu avant la date de la commission d'analyse des dossiers déposés.
- L'APIE ne finance pas les voyages d'étude, d'agrément et l'organisation de galas et congrès.

➤ **Dépôt du dossier :**

- Entre le **1er septembre et le 15 octobre** pour la première session APIE de l'année universitaire. Si votre dossier est accepté, votre présentation devant les membres de la commission aura lieu en novembre. La délibération qui valide votre subvention aura lieu en mars. Vous devrez compléter un appel de fonds pour obtenir un paiement de celle-ci.
 - Entre le **15 février et le 1er avril** pour la seconde session APIE de l'année universitaire. Si votre dossier est accepté, votre présentation devant les membres de la commission aura lieu en novembre. La délibération qui valide votre subvention aura lieu en septembre. Vous devrez compléter un appel de fonds pour obtenir un paiement celle-ci.
- En cas d'accord pour un soutien financier, le versement de la subvention interviendra en une seule fois. Le compte rendu moral et financier de l'événement devra être transmis dans un délai de 6 mois maximum suivants la date de l'évènement.
- Le délai de transmission dépassé entraînera l'impossibilité de déposer un dossier dans les 2 ans.

J'accepte que la Métropole de Lyon, dont le responsable de traitement est le Service Développement Universitaire et Vie étudiante, collecte, enregistre et traite les données à caractère personnel que je viens de renseigner dans ce dossier ou dans les documents remis dans le cadre de l'Appel à Projets d'Initiatives Étudiantes.

Les données personnelles recueillies par la Métropole de Lyon et la Ville de Lyon ont pour finalité l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'Appel à Projets d'Initiatives Étudiantes. Ces données personnelles ne feront l'objet d'aucune cession à des tiers ni d'aucun traitement de la part de la Métropole de Lyon ou de la Ville de Lyon à d'autre fin que celle précitée.

Elles sont conservées pendant 24 mois et sont destinées aux seuls agents habilités du Service Développement universitaire et vie étudiante de la Métropole de Lyon et à la Direction de la Culture de la Ville de Lyon.

Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés ainsi que le Règlement général de protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de révocation de votre consentement au traitement de vos données personnelles.

Afin d'exercer ce droit, vous pouvez vous adresser par courrier postal à : Métropole de Lyon - Direction des Assemblées,

Affaires Juridiques et Assurances - 20, rue du Lac - BP 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Ou remplir le formulaire dédié au sein du guichet numérique métropolitain TOODEGO :

<https://demarches.toodego.com/sve/proteger-mes-donnees-personnelles/>

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL à l'adresse suivante : *Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy, 75007 Paris.*